

Réf: Dossier 483178

Avis de constitution

SOCIETE « FALCO IVOIRE MINING »

Siège ABIDJAN, COCODY ANGRE 7 E TRANCHE
DERRIERE LA STATION SHELL 01 ER CARREFOUR A
GAUCHE 3 E, LOT 1671, ILOT 157, Lot 1671, Ilot 157

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/12/2025, et enregistrés le 13/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FALCO IVOIRE MINING »

Objet : EXPLOITATION MINIERES.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY ANGRE 7 E TRANCHE
DERRIERE LA STATION SHELL 01 ER CARREFOUR A
GAUCHE 3 E, LOT 1671, ILOT 157, Lot 1671, Ilot 157

Dirigeant(s) M KONE ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00701 du 09/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08585/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

